

## 15. La D.G.R.S.T., contrainte et forcée...

---

*La Recherche officielle française ne peut plus se permettre d'ignorer la découverte de Priore et les travaux de Pautrizel. Devenu premier ministre, Jacques Chaban-Delmas se charge de le faire savoir. Pierre Aigrain, délégué général à la Recherche scientifique et technique, étudie le problème et rédige un rapport « monumental ». Il propose lui aussi la construction de deux appareils et la réalisation d'un programme de recherches confié à Pautrizel. La nouvelle est annoncée le 5 mai 1971. Trois mois plus tard, Pautrizel apprend que l'appareil Priore ne sera plus construit dans son unité de recherches, mais dans le laboratoire de Floirac. La société Leroy-Somer est chargée de la direction des travaux.*

Au soir de ce 19 février 1971, l'affaire Priore semble de nouveau sur les rails. En grande partie grâce aux efforts et au dynamisme de la D.R.M.E. Sovirel-Saint-Gobain est le seul groupe industriel à aider Priore de façon constante et désintéressée ; la Direction des recherches et des moyens d'essais est le seul organisme scientifique français à prendre réellement en charge le dossier Priore, à tester l'appareil, et à tout mettre en œuvre pour tenter de faire aboutir cette recherche, après avoir compris son intérêt et son importance.

La Délégation générale à la Recherche scientifique, le C.N.R.S. et l'INSERM ne peuvent décemment que suivre. D'abord pour ne pas perdre la face. Mais surtout parce qu'ils peuvent difficilement faire autrement. Jacques Chaban-Delmas est à Matignon, et se charge de leur rappeler qu'il attache une grande importance à ce dossier. Il ne faut pas se leurrer : les organismes scientifiques civils ne s'intéressent de nouveau à l'affaire que contraints et forcés. De multiples détails le laissent deviner et la suite des événements le montre très clairement.

Des détails significatifs ? Fin janvier 1971, M. Curien, directeur général du C.N.R.S. se rend au Laboratoire de magnétisme de Bellevue pour remettre une décoration à Guillaud, l'ancien patron de ce laboratoire C.N.R.S. Berteaud assiste à la cérémonie et Curien le prend à part pour lui demander s'il est certain qu'au cours de ses expérimentations à Floirac, il n'y a pas eu substitution d'animaux. Et il lui conseille de ne pas trop se compromettre dans cette recherche qui pourrait nuire à son avenir professionnel... Quelques jours plus tard, Vautier, le successeur de Guillaud, demande à Berteaud de ne pas faire figurer le Laboratoire de magnétisme dans les signatures finales de la communication qui vient d'être présentée devant l'Académie des sciences et qui va être publiée dans les comptes rendus de la société.

Autre exemple ? Le 12 mars 1971, un des responsables du C.N.R.S. vient présider une réunion de travail de ses chercheurs. Il en profite pour demander à Pierrette Châteaureynaud-Duprat : *Etes-vous sûre que vos animaux n'ont pas été changés. Le Pr. Latarjet, que j'ai rencontré à Paris il y a quelques jours, m'a affirmé qu'il y a substitution d'animaux ?* La scientifique ne peut se porter garante que de ses

propres expériences et envoyer quelques jours plus tard avec l'accord du Pr. Pautrizel, quelques documents encore confidentiels qui prouvent l'efficacité du rayonnement Priore.

Les événements ont l'air de vouloir s'enchaîner très rapidement après la réunion D.R.M.E. du 19 février 1971. Ce n'est pas tout à fait un hasard. Dès la fin de l'expérience-contrôle de mai 1969, Raymond Pautrizel a entrepris de resensibiliser la D.G.R.S.T. Il envoie le rapport de la commission de contrôle, sur conseil de M. Daguin, le collaborateur de l'ancien D.G.R.S.T. qui avait visité le laboratoire de Floirac avec le Pr. Maréchal en mai 1966 et qui n'a pas oublié ce qu'il a vu et entendu. Quinze jours plus tard, faute de réaction, le Pr. Pautrizel « monte » à Paris et remet en main propre un exemplaire de ce rapport à M. Petit, le secrétaire général de la D.G.R.S.T. qui lui dit : « Ce problème est fort complexe et nous devons y aller sur la pointe des pieds... »

En mai 1970, Pautrizel demande au premier ministre d'intervenir. Jacques Chaban-Delmas saisit aussitôt (par lettre du 12 juin) le ministre du Développement industriel et scientifique, François Ortoli. Le ministre se fait remettre le dossier Priore, l'étudie et fait ensuite part de son opinion au premier ministre par lettre du 4 août : L'expérience contrôle de mai 1969 « a indiscutablement mis en évidence une stimulation des défenses de ces animaux contre cette atteinte \*, effet qui peut être attribué à un renforcement des processus immunitaires ». Deux contrats ont été passés par la D.R.M.E., l'un avec Pautrizel, l'autre avec Berteaud, « un physicien particulièrement compétent ». La D.G.R.S.T. a demandé, le 2 juillet, à la D.R.M.E., de lui envoyer un dossier complet des recherches effectuées sous son égide. Les premiers résultats semblent confirmer des effets biologiques possibles, mais il apparaît également que Berteaud pense pouvoir construire un appareil Priore simplifié, tout aussi efficace mais de moindre coût.

François Ortoli estime qu'il est indispensable d'attendre la fin des travaux sous contrat D.R.M.E pour prendre une décision. Dans l'immédiat, le ministre se propose de constituer un comité scientifique composé de physiciens et de biologistes et d'en confier la présidence au Pr. André Lwoff, déjà informé des travaux en cours

\* La trypanosomose.

puisqu'il les suit pour le compte de la D.R.M.E. C'est ce comité qui, en possession de tous les éléments du dossier, sera chargé de trancher le moment venu.

Dans l'immédiat, François Ortoli demande à la D.G.R.S.T. d'intégrer l'équipe de la D.R.M.E., et de participer à toutes les réunions concernant l'appareil de Priore. La D.G.R.S.T. sera notamment présente aux réunions de travail qui doivent se tenir à Bordeaux en décembre 1970.

De son côté, le Pr. Courrier ne reste pas inactif. Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, il doit à ce titre assister à bon nombre de manifestations officielles. Il y côtoie bien entendu le premier ministre. De quoi s'entretiennent les deux hommes ? Du dossier Priore. Chaban n'est plus à convaincre, mais il doit s'en tenir à la démarche, raisonnable, décidée par le ministre du Développement industriel et scientifique. Ce n'est qu'une question de patience...

Le maire de Bordeaux se tient informé, au jour le jour, de l'état des travaux de Floirac et surtout de la teneur des réunions de travail consacrées à la question. Le 19 février au soir, il apprend les conclusions de la réunion qui s'est tenue dans la journée à la D.R.M.E. et les décisions qui ont été prises. L'échéance fixée par François Ortoli est arrivée !

Le premier ministre ne perd pas de temps. Le lendemain - c'est un samedi - il convoque Pautrizel, Priore, Mayer, Gossot, Berteaud et Bottreau, dans son bureau de la mairie de Bordeaux. Maintenant, ça va aller très vite, leur assure-t-il après s'être fait raconter en détail les dernières expérimentations et l'entrevue de la veille. Chaban-Delmas recommande à Pautrizel de prendre contact rapidement avec Worms, son conseiller scientifique de Matignon, pour étudier un déblocage accéléré des crédits nécessaires.

Dès le lundi, le Pr. Pautrizel obtient de Worms un rendez-vous pour le jeudi suivant, 25 février. Ce jour-là les deux hommes font le point. Le conseiller scientifique confirme à Pautrizel que le premier ministre souhaite voir le dossier aboutir très rapidement. Worms a déjà contacté Bailly du Bois, l'adjoint du délégué général à la Recherche scientifique, Pierre Aigrain, et a pris avec lui un rendez-vous pour Pautrizel. Bailly du Bois veut aller lui aussi très vite et demande au Pr. Pautrizel de veiller à ce que tous les éléments nécessaires à l'établissement du devis de construction de l'appareil Priore soient réunis dans les plus brefs délais.

Dès son retour à Bordeaux, Pautrizel se met au travail avec Priore.

Deux problèmes essentiels : Trouver un industriel capable de construire l'émetteur H.F. dont Priore à besoin. Thomson refuse la commande (en demandant un délai d'un an), il faut trouver un autre constructeur. Il est aussi important d'obtenir des fournisseurs des délais de livraison très courts. Priore travaille jour et nuit sur ce devis. Il n'hésite pas à se rendre à Rome pour faire ramener de neuf mois à un mois le délai réclamé pour la fourniture d'un radar.

Le 18 mars 1971, Pautrizel remet à Bailly du Bois en présence d'Hubert Gossot un devis presque complet et qui prévoit une marge de 10 % pour les pièces non encore répertoriées. Le chercheur avertit la D.G.R.S.T. qu'il est indispensable de passer les commandes avant le 31 mars. Après cette date, elles supporteront en effet une hausse de 5 %. Le devis initial s'élève, compte tenu des marges de sécurité, à 350 millions de centimes.

Le 31 mars, aucune commande n'est encore passée. Par contre, Aigrain exprime le désir de recevoir Priore et Pautrizel dans la semaine du 12 au 17 avril. L'urgence ? Connaît pas...

Il faut attendre le 5 mai pour qu'une décision soit prise et annoncée. Ce jour-là, Pierre Aigrain convoque la presse dans ses bureaux et, en présence de Curien, directeur général du C.N.R.S., déclare que des crédits vont être débloqués pour construire, sur le domaine universitaire de la faculté de médecine de Bordeaux, un nouvel appareil Priore qui servira à vérifier officiellement la valeur de la découverte de l'ingénieur et les résultats obtenus avec ses autres appareils. Cette vérification sera assurée par un comité scientifique qui sera formé avant la fin du mois. En raison des travaux à accomplir à Bordeaux *les premières expériences ne pourront pas commencer avant novembre 1971.*

*Ce que nous voulons, explique Aigrain, c'est faire mesurer les effets biologiques observés, étudier leur corrélation avec le rayonnement émis par la machine et aussi comprendre comment est fait l'appareil.*

Les propos du délégué général peuvent surprendre. Il est en train d'annoncer la mise en œuvre expérimentale de tout ce qui vient d'être fait par Pautrizel, Berteaud, Bottreau, Lwoff et Avraméas. Il ne peut pas faire autrement. Depuis 1966, la presse n'a plus entendu parler de l'affaire Priore, pas même de la commission de contrôle de mai 1969 et, par ailleurs, tous les travaux récents sont couverts par le « secret militaire ». Aigrain se contente d'indiquer que des résultats

mettant en évidence des réactions immunitaires ont été obtenus sur la trypanosomose, et qu'il convient donc de les vérifier.

Bien entendu, le problème du cancer revient sur le tapis. Aigrain est formel, bref et violent : « Dire que la machine de M. Priore est un engin thérapeutique capable de soigner, c'est faire du roman assassin. C'est une folie, c'est un meurtre ! »

La violence du propos s'explique par le fait que si Aigrain ne peut pas conserver secrète la décision de débloquer des crédits pour construire une machine de Priore à Bordeaux, il souhaite avant tout que la presse ne relance pas le débat malheureux de 1965.

En fait, Aigrain aurait préféré garder le silence sur ce redémarrage de l'affaire Priore. Deux journaux, deux périodiques, l'obligent à communiquer un minimum d'informations. *Le Journal du Dimanche* dans son numéro du 25 avril 1971 consacre une page à la synthèse du dossier, et conclut en annonçant la construction d'une nouvelle machine et le déblocage d'une subvention de 350 millions de centimes. Ce reportage, signé Jacques Bergeal et Alain Buhler, va certainement émouvoir l'opinion publique qui exigera des informations complémentaires.

A l'origine de cet article, un autre reportage publié dans son numéro d'avril 1971 par le mensuel *Sciences et Vie*. Pierre Rossion dont l'attention a été attirée par la communication présentée le 1<sup>er</sup> février devant l'Académie des sciences par Berteaud, Bottreau et l'équipe bordelaise, a effectué une enquête et consacre sept pages de *Sciences et Vie* à l'affaire Priore. Sept pages remarquables de précisions et de documentation et qui, encore aujourd'hui, servent de référence à tous ceux qui s'intéressent à ce dossier. La conclusion de Pierre Rossion mérite d'être notée : *Les physiciens sont convaincus que le rayonnement efficace est beaucoup plus complexe que cela, mais pour parvenir à analyser ce phénomène, il faut encore de nouveaux préalables. Il faut lever la méfiance qu'a accumulée, chez M. Priore, la somme fabuleuse des incompréhensions, des avanies, des insultes et des tentatives d'escroquerie qui l'entourent depuis de nombreuses années. Et il faut qu'un véritable effort de dimension nationale soit développé, pour agir efficacement et pour agir vite.*

Ce sont ces deux articles qui obligent Pierre Aigrain à donner une conférence de presse au cours de laquelle il ne donne qu'une information limitée au strict

minimum. Ce qui n'est pas du goût de Nicholas Vichnou qui, dans l'édition dominicale du *Monde* datée des 9-10 mai 1971, consacre à ce dossier un long article articulé autour des expériences sur la trypanosomose et des travaux financés par la D.R.M.E., pour conclure : « Reste à savoir pourquoi l'on a cherché, à la D.G.R.S.T., à faire le silence autour de ces travaux, et une fois la nouvelle connue, à ne pas exposer le dossier complet de l'affaire. L'impression fournie fut celle d'une décision prise à la sauvette et sur intervention, alors que l'étude de la question amène sans doute à poursuivre l'analyse. Mais il demeure que, pour expliquer l'action sur la matière vivante du rayonnement émis par la machine de M. Priore, on en est encore réduit aux hypothèses... Curieuse aventure et qui exige, pour qu'il soit coupé court à toute interprétation fautive, d'être suivie dans la clarté. »

Laissons le soin à Hervé Ponchelet (*Le Figaro* du 6 mai 1971) de conclure les informations communiquées par Pierre Aigrain : *Si elles sont concluantes \*, un nouveau domaine de recherche aura été ouvert à la biologie fondamentale, l'entêtement d'un chercheur isolé et les risques financiers pris par un organisme d'État auront été récompensés. Si elles ne débouchent sur rien, l'opération n'aura pas coûté bien cher et la lumière sera enfin faite.*

Pour écrire cette dernière phrase, le journaliste doit certainement avoir eu connaissance du rapport confidentiel que Pierre Aigrain a envoyé le 15 avril précédent au ministre du Développement industriel et scientifique. Ce rapport fait figure de « monument », dans le dossier Priore, car il contient tous les éléments de l'affaire et toutes les perspectives envisageables. Il est donc indispensable de le lire attentivement. Il est intitulé : *Expériences de M. Priore sur les effets biologiques de certains champs électromagnétiques ; financement d'un nouvel appareil.*

« Le premier ministre a attiré à plusieurs reprises votre attention sur les expériences qui sont faites à Bordeaux par M. Priore et qui ont bénéficié depuis de nombreuses années de son aide et de ses encouragements.

« Je vous ai indiqué que la D.G.R.S.T., qui avait donné en 1966 son accord de principe pour le financement d'un appareil construit par la société Leroy

\* Les nouvelles expériences annoncées.

suivant les directives de M. Priore, n'avait pas pu donner suite à ce projet en raison d'un désaccord entre le constructeur et l'inventeur.

« M. Priore a pu néanmoins poursuivre ses travaux, grâce à des concours locaux réunis par le Pr. Pautrizel. Il a bénéficié de plusieurs contrats du ministère des Armées (D.R.M.E.) et il a autorisé le physicien qui avait été choisi par mon prédécesseur pour le conseiller dans cette affaire (M. Bertheaud du C.N.R.S.), à mesurer les rayonnements qui parviennent dans la zone active de son dispositif.

*« Ces nouvelles expériences et les premières corrélations qui ont pu être établies entre leurs résultats et l'intensité des champs présumés actifs, suscitent le plus vif intérêt des biologistes et des physiciens. Il semble qu'un phénomène nouveau a été découvert par M. Priore, sans qu'on puisse formuler pour l'instant aucune hypothèse sur les mécanismes en cause, au niveau des cellules ou des molécules. Il semble d'autre part que des applications thérapeutiques pourraient résulter de ces travaux (fabrication de vaccins, stimulation des mécanismes immunologiques, peut-être même régression de certains types de cancer).*

*« Tout devrait par conséquent être mis en œuvre pour confirmer et compléter au plus tôt ces résultats et pour en tirer rapidement des conséquences théoriques et pratiques.*

*« Plusieurs scientifiques éminents étaient déjà parvenus à cette conclusion il y a plus de six ans, mais des difficultés, liées à la variété et à la complexité des paramètres en jeu et aussi à la personnalité exceptionnelle de M. Priore, ont empêché jusqu'à maintenant de tirer au clair toute cette affaire et de progresser aussi vite qu'il serait souhaitable. M. Priore, qui a travaillé seul pendant une quinzaine d'années, a rencontré le scepticisme de théoriciens qui n'ont pas tous su apprécier ses qualités d'expérimentateur ou qui ont été rebutés par ses tentatives d'explication. Il a pu craindre d'autre part que l'intervention de chercheurs éminents ne l'empêche de participer à l'exploration d'un domaine découvert par lui. Il a été aussi déçu par les avatars de ses relations avec l'administration, à l'époque où il avait espéré guérir sa sœur, morte d'un cancer il y a quelques années. Il a pu supposer enfin, que les industriels chercheraient à s'approprier le bénéfice de ses travaux.*

« Tout cela aide à comprendre son attitude sourcilleuse et peut expliquer qu'il continue à refuser, avec l'opiniâtreté dont il a fait preuve dans les tâtonnements qui lui ont permis de mettre au point ses expériences entre 1950 et 1960, de présenter à qui que ce soit un schéma complet de son appareil, du moins tant qu'il n'aura pas pu réaliser lui-même le dispositif de grande puissance auquel il pense depuis longtemps. Ce comportement empêche aussi bien la reproduction

de ses expériences scientifiques que la protection industrielle de son dispositif. Mais *il ne semble pas que la bonne foi et la bonne volonté de M. Priore puissent être mises en doute*. Ceux qui le connaissent bien à Bordeaux ont pour lui beaucoup d'estime et de sympathie. Il collabore en toute confiance avec M. Pautrizel et M. Berteaud et *les indications tout de même assez complètes qu'il a bien voulu nous donner depuis quelques jours sont tout à fait cohérentes avec les analyses dont nous disposons*.

« Comme je vous l'avais indiqué, la D.G.R.S.T. a participé aux réunions de travail qui se sont tenues à ce sujet sous l'égide de la D.R.M.E. et dont les conclusions ont été approuvées par tous les intéressés parmi lesquels M. Pautrizel et le Pr. Lwoff, Prix Nobel. Il avait été convenu notamment le 19 février, de construire au plus tôt, avec une participation financière de la D.G.R.S.T., une duplication de l'appareil actuel.

« En accord avec MM. Pautrizel, Priore et Lwoff, nous avons incité M. Berteaud à réaliser tout de suite à Bellevue une expérience de dégrossissage avec des appareils dont dispose le C.N.R.S., de façon à reproduire approximativement les champs électromagnétiques repérés à Bordeaux. Les premiers essais commenceront dans quelques semaines. Ils seront suivis d'autres essais à Bordeaux, au moyen d'un appareillage simplifié financé par la D.R.M.E.

« Nous nous sommes d'autre part employés à réunir au plus vite les éléments d'information nécessaires pour la construction d'un nouveau dispositif complet à Bordeaux. Le devis que nous a remis le Pr. Pautrizel, le 17 mars 1971, fait apparaître que M. Priore envisage d'emblée la construction d'un engin beaucoup plus puissant et perfectionné, donc beaucoup plus cher (son coût total serait de l'ordre de 3 millions et demi de francs) que l'appareil auquel nous pensions le 19 février.

« Cette façon de procéder ne paraît pas *a priori* la plus rationnelle pour l'étude des paramètres techniques, mais elle est jugée indispensable par M. Priore, qui pense avoir tiré l'essentiel du montage dont il dispose ; elle permettra peut-être d'accumuler plus vite des résultats.

« Je viens de tenir ce 15 avril une réunion avec MM. Priore, Pautrizel, Delcroix (directeur scientifique de la D.R.M.E.) et Bailly du Bois.

« Il semble que la fourniture par les armées ou par d'autres organismes techniques, des générateurs H.F. nécessaires, fourniture sur laquelle nous comptons pour alléger de 1,7 million de francs le devis global, sera finalement impossible, dans les délais et avec les caractéristiques voulus.

« Il y a d'autre part lieu de supposer que le type de plasma utilisé par M. Priore pour réaliser le mélange des ondes métriques et des ondes centimétriques

pourra dans l'avenir être avantageusement remplacé par d'autres dispositifs plus efficaces et moins coûteux. Mais de telles solutions ne peuvent ni être improvisées, ni imposées aujourd'hui à M. Priore, qui convient d'ailleurs de leur intérêt pour la suite.

« Comme les résultats attendus paraissent largement justifier une dépense immédiate de l'ordre de 3 millions et demi de francs, je propose, en accord avec le directeur scientifique de la D.R.M.E., que cette somme soit accordée dès maintenant à l'ADERA de Bordeaux pour financer dans les délais les plus brefs la réalisation du générateur envisagé. L'impatience du premier ministre et de M. Pautrizel me paraît tout à fait compréhensible, et cette affaire exceptionnelle devrait relever d'une procédure très simplifiée.

« J'ai indiqué au *Pr. Pautrizel. qui prend la responsabilité générale de cette opération* que je pourrais réserver à cette fin une somme de un million et demi de francs sur le fonds des actions urgentes de la D.G.R.S.T.

« Je serai ainsi obligé d'écarter d'autres propositions intéressantes et il ne m'est guère possible de dégager une somme plus importante sur les crédits qui me sont alloués pour 1971. Il ne semble pas que la D.R.M.E., malgré l'importance qu'elle attache à cette affaire, pourra augmenter notablement sa participation. Si vous approuvez le principe de cette opération, une délégation de crédits complémentaires, un déblocage de 2 millions de francs au FAC ou un transfert sur un autre poste de l'enveloppe recherche seraient par conséquent nécessaires dans les prochains jours.

« L'urgence de cette affaire est confirmée par l'intérêt qui se manifeste depuis peu aux Etats-Unis pour les effets biologiques des hyperfréquences modulées en H.F.

« Au point où nous en sommes et avant d'entreprendre la réalisation d'un appareil simple et fonctionnel, il est nécessaire de s'en remettre à M. Priore pour cette réalisation et d'analyser complètement les caractéristiques d'un assemblage complexe qui résulte d'un processus heuristique échappant aux normes habituelles.

« M. Priore a accepté de ne rien laisser dans l'ombre lorsque l'appareil envisagé sera réalisé, de faire varier indépendamment chacune des grandeurs physiques susceptibles d'intervenir dans le processus (énergie, fréquence, puissance, largeur d'impulsion et taux de répétition des hyperfréquences ; fréquence, niveau et modulation des trois canaux H.F. ; paramètres du plasma ; intensité du champ magnétique, etc.) et de ne faire aucune expérience de biologie sans que les paramètres des champs soient convenablement repérés.

« Il a accepté aussi que les programmes d'expériences soient soumis à un comité scientifique restreint dans lequel la D.G.R.S.T. et la D.R.M.E. seraient

représentés et où figureraient des biologistes et des physiciens. Il a accepté également de ne reprendre ses expériences thérapeutiques sur l'homme qu'avec l'accord et dans les conditions qui seront approuvées par M. Pautrizel.

*« Dans l'éventualité assez improbable où les phénomènes annoncés s'expliqueraient finalement de façon tout à fait banale et ne conduiraient à aucune application pratique, la dépense consentie, faible au regard de ce qui est en jeu, aura permis de régler une affaire depuis longtemps lancinante. Les composantes les plus importantes de l'appareil pourront d'ailleurs être destinées à d'autres usages.*

*« Si, au contraire, comme l'annonce M. Priore et comme le croient les scientifiques qui ont suivi de près ses expériences, des faits assez extraordinaires peuvent enfin être l'objet de mesures détaillées et systématiques. Il faudra organiser rapidement un important programme d'études puis de réalisations dans ce domaine avec la participation de plusieurs équipes de physiciens et biologistes théoriciens et expérimentateurs.*

*« Il conviendra alors de donner à M. Priore et à des personnes comme le Pr. Pautrizel qui l'ont soutenu dans ses efforts, une place éminente dans la réalisation d'un tel programme.*

*« Des dispositions devront bien entendu être prises pour régler dans les meilleures conditions les questions de secret et de propriété industrielle.*

*« Les principaux intéressés désirent poursuivre leurs travaux dans la sérénité. Mais une revue de vulgarisation scientifique a déjà commenté longuement une communication à l'Académie des sciences sur les expériences de M. Priore. Il n'est donc pas exclu que la grande presse se saisisse à nouveau de cette affaire.*

*« M. Pautrizel rendra compte au premier ministre des entretiens qu'il vient d'avoir avec la D.G.R.S.T. et la D.R.M.E.»*

Le rapport du délégué général explique à lui seul toute la complexité et toute la richesse du dossier Priore. Début mai, la situation est sans aucune ambiguïté : L'État va financer sans délai la construction d'un appareil Priore dans le cadre des structures universitaires bordelaises et la responsabilité générale de l'opération sera confiée au Pr. Pautrizel, directeur d'une unité de recherches de l'INSERM.

Et pourtant, il faut presque attendre un an pour que le déblocage des crédits soit annoncé. (En fait, ils ne seront attribués qu'au compte-gouttes et en plusieurs fois.) Une année au cours de laquelle la situation va être profondément modifiée,

bouleversée. Une année à l'issue de laquelle on apprend que *l'appareil ne sera plus construit sur le domaine universitaire mais chez Priore, que l'ingénieur s'est de nouveau associé avec les Moteurs Leroy, devenus société Leroy-Somer, et que la direction des opérations est confiée à M. Paul Ribeau, ingénieur de ladite société*. Une année aussi au cours de laquelle les adversaires de Priore ont donné toute la mesure de leurs « talents ».

Toujours est-il que le 31 mars 1972, l'agence France-Presse diffuse la dépêche suivante : « Les conditions scientifiques et techniques pour la construction d'une troisième "Machine de Priore" sont remplies. Le dossier préparé par la Délégation générale à la Recherche scientifique et technique est entre les mains du contrôleur financier. Sa décision est attendue prochainement. Si elle était positive comme l'a été celle de la commission des marchés, il ne resterait plus à M. François-Xavier Ortoli qu'à signer l'autorisation de débloquent les crédits, et le chercheur bordelais, d'origine italienne, pourrait alors construire avec l'aide d'une société de moteurs électriques et sous la supervision d'experts de la D.G.R.S.T., sa troisième machine produisant des rayonnements électromagnétiques mal connus mais qui auraient déjà permis de soigner certaines formes de cancer chez les rats et les souris. (...) »

« Les crédits qui seraient alloués à la construction du nouvel appareil - plus puissant que les deux autres déjà vieillissants - ne dépasseraient pas 3 millions et demi de francs. M. Antoine Priore a conclu un accord avec la société Leroy-Somer qui fournira le matériel et les techniciens. Il montera sa machine sous la supervision d'experts de la D.G.R.S.T. et a accepté qu'à l'avenir des équipes de biologistes procèdent sur la nouvelle machine à des expériences qui seront supervisées à leur tour par un comité scientifique comprenant plusieurs personnalités. Parmi ces dernières, figure le Pr. Jean Bernard, récemment élu à l'Académie des sciences, professeur de clinique des maladies du sang et spécialiste mondial de la leucémie, membre du conseil d'administration de l'institut Pasteur. »

Dans son édition du jour, datée du 1<sup>er</sup> avril 1972, *Le Monde* fait état de cette information en soulignant que cette aide vient d'être accordée « malgré la désapprobation de nombreux scientifiques ».

Le court article, non signé, commence ainsi : « Quand l'argent manque, il faut faire particulièrement attention à la manière dont on le dépense. Tel ne paraît pas être toujours le cas. Un crédit de 3 millions et demi de francs vient d'être débloqué pour financer la construction d'une nouvelle machine Priore. »